

# Beaulieu, Le Gois, Le Pin, Maine Bertrand



## Compte-rendu de la réunion du 22 novembre 2016

Nous remercions de leur présence les nombreux participants, ainsi que M. le Maire et Mme Fleury, notre élue contact. MM Becker et Magrenon étaient excusés.

### Travaux réalisés

- trous rebouchés rue des Myosotis ;
- rematérialisation de la bande « Stop » rue des Passiflores/rue des Iris ;
- la rue des Jacinthes et l'allée des Myosotis ont été refaites ;
- les caravanes en stationnement près de la rue des Capucines ont été retirées.

### Rappel sur demandes antérieures

- rue des Pervenches : une demande d'éclairage à titre provisoire serait judicieuse en l'attente des aménagements prévus au carrefour ;
- la réfection des voiries rues des Myosotis, des Iris et des Coquelicots est bien prévue pour 2017 ;
- vu le refus de la propriétaire du « Racer », l'idée d'un sens unique sur une petite partie de la rue des Hortensias est abandonnée. Par contre un marquage au sol de place de stationnement est envisagé.
- l'élagage d'un arbre et l'entretien d'un terrain rue des Bruyères sont suivis par nos soins, le propriétaire a promis de faire les travaux ;
- la rue des Primevères est toujours en mauvais état, un riverain demande qu'un empierrage soit réalisé ;
- la sortie de la rue des Arums est jugée dangereuse, un ralentisseur en venant de Vaux-sur-Mer juste avant le rond-point serait judicieux ;
- rue Lucien Devaux, les différents problèmes déjà évoqués sont rediscutés :
  - \* vitesse excessive : la pose d'un radar pédagogique a été redemandée ;
  - \* tonte et nettoyage des accotements ;
  - \* cette rue en mauvais état et très fréquentée (liaison rocade/Vaux-sur-Mer) nécessite une réfection totale. Vu le caractère intercommunal de cette voie, Mme Fleury a eu un entretien avec les élus de Vaux-sur-Mer et nous informe qu'un tour de table entre les deux municipalités aura lieu le 23 novembre. En urgence un trou serait à boucher au niveau du numéro 44.
- logement sociaux avenue des Bruyères : une nouvelle association "Les habitants et riverains du quartier Châtenet" a été créée pour la défense de leur environnement. M. le maire rappelle la carence en logements sociaux et signale que le dossier n'a pas évolué mais il exige de l'EPF qu'il n'y ait pas plus de 50 % de logements sociaux.

### **Nouvelles demandes**

- les riverains du parc du « Clos joli » souhaiteraient l'aménagement d'un terrain de pétanque. M. le Maire rappelle que ce terrain provient d'un leg fait à la commune. Il n'est pas opposé au projet sous condition de recueillir un avis favorable de l'association " Les amis de Saint-Palais " ;
- des places de parking sont demandées rue des Camélias, face au parc. A revoir quand les lotissements seront terminés ;
- rues des Cytises et des Bégonias : les avaloirs sont bouchés et les puisards sont à curer pour éviter les inondations. La demande concernant les avaloirs a été prise en compte. Un riverain rappelle que le curage des puisards est également nécessaire pour résoudre ce problème ;
- deux arbres morts dans ce secteur doivent être remplacés ;
- un panneau "cédez le passage" manque à l'intersection rue des Capucines/rue des Cytises ;
- un passage piétons a été fermé au bout de la rue des Géraniums ; ce passage débouchant sur une allée privée, les riverains qui l'ont fermé sont dans leur droit.

### **Questions diverses**

- taille de haies et arbustes au nouveau cimetière, débordement dans propriété voisine ;
- arbustes à tailler rue des Passiflores, ils débordent sur la chaussée ;
- mise en place de panneau « stop cyclistes » aux intersections avec la piste cyclable rue des Bleuets ;
- rue des Narcisses : différents problèmes ont été évoqués. Un dossier complet nous a été remis ainsi qu'à M. le maire par la requérante ;
- en face du 31 avenue des Bruyères, on nous signale qu'un lampadaire ne fonctionne plus. M. le maire rappelle que, pour ce genre de problèmes, les riverains peuvent s'adresser directement aux services techniques de la mairie pour une intervention plus rapide ;
- au rond-point du Gois, le bruit est de plus en plus gênant. M. le maire va relancer le conseil départemental pour que le mur anti-bruit prévu à l'origine soit réalisé en 2017.

Vos délégués

J.J. Rogué - G. Boyer - A. Sterckx